

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2019

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS1466

présenté par  
M. Mesnier, rapporteur

-----

### ARTICLE 10

À la fin de la première phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« maïeutiques et pharmaceutiques »

les mots :

« pharmaceutiques et maïeutiques ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.